

D 24-116	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.
COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE « FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE ».	<u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie, DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoint au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSSELIN, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Joanna de KERGORLAY, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI, Antoine ARIF et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux. <u>Absent excusé :</u> Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN
Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix	Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Olivier HOMOLLE rappelle aux membres du conseil municipal que par délibérations n° 20-30 en date du 4 juin 2020 et n° 20-43 en date du 25 juin 2020 ont été désignés membres de la commission « finances » : Olivier HOMOLLE, Sylvia FLEURY, Alain BERTAUD et Antoine ARIF. Il est rappelé que cette commission est une commission « informelle ».

Suite à la demande d'Annie DUBOS et de Patrick BARBA pour intégrer cette commission, il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante d'approuver la modification de sa composition.

Olivier HOMOLLE demande si d'autres élus sont éventuellement également intéressés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, sont désignés « membres de la commission finances et administration générale » :

Olivier HOMOLLE
Sylvia FLEURY
Alain BERTAUD
Antoine ARIF
Annie DUBOS
Patrick BARBA
Elisabeth LEGRAND

Olivier COLIN,
Maire.